

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(District Sacré-Coeur)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **6 juillet 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 3 075 655, propriété de CSSS Richelieu-Yamaska.

Cette demande consiste à permettre un pourcentage minimal de l'aire de verdure en cour avant à 40 %, pour le projet d'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital Honoré-Mercier, sis au 2750, boulevard Laframboise / 1295, rue Gauthier, alors que la grille de spécifications du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe à 50 % le pourcentage minimal d'aire de verdure pour une propriété institutionnelle, dans la zone 4030-P-04 et ce, conditionnellement à la bonification du choix des essences d'arbres projetés à deux endroits, soit au pourtour de l'aire de stationnement projetée en front sur la rue Gauthier et au pourtour de l'aire de stationnement projetée située à l'arrière de l'urgence.

Conformément à la résolution numéro 20-287 adoptée le 19 mai 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 3 juillet 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 17 juin 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière